

Société des Mines de Phosphates
SOMIPHOS Spa. Filiale du Groupe SONAREM

Installations Portuaires –Annaba-

Installation Portuaires –Annaba- Demande de prix N° : 001/2025 Demande d'achat N° : 000916 Nombre de page : 03/03 Affaire suivi par : M. BOUSSAID Kamel Pour : BPM Objet de la demande : Convoyeur à bande	Fournisseur :
---	----------------------

Monsieur ;

Les installations portuaires d'Annaba vous invitent à présenter vos meilleures offres technique et financière pour répondre aux besoins décrits dans la demande de prix, selon les instructions du document de consultation ci-joint.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Nomenclature	Désignation et spécification technique	Quantité
7105000110	Interrupteur d'arrêt d'urgence à câble pour convoyeur à bande 2 NF+2 NOIP65 ; Caractéristiques technique : <ul style="list-style-type: none">- Boitier en aluminium- Bouton de réarmement- 2 Contact NF- 2 contact NF- Contact facilement interchangeable- Angle de déclenchement de 10°c à 18° c- Température de fonctionnement de - 40°c à 80°c- 02 Entrée filtrée- Accès facile au borniers- IP 65 à 67	10

NB : Nous portons à votre connaissance que vous pouvez consultez notre portail sur l'adresse suivante : www.somiphos.com

Fait à Annaba le : **16.10.2025**

LE RESPONSABLE DE LA STRUCTURE

CONTRACTANTE DES MARCHES



BOUSSAID KA

Société des Mines de Phosphates
SOMIPHOS Spa. Filiale du Groupe SONAREM
Installations Portuaires -Annaba-

Document de consultation (DDC)

Demande de prix N°001/2025

**OBJET : (Interrupteur d'arrêt d'urgence a câble pour convoyeur à bande
2NF+ 2 NOIP65)**

1. Modalité de soumission des offres :

Les offres doivent être transmises au plus tard le : 29/10/2025 à 11H00 ; Par l'un des moyens suivants :

- Par e-mail : cop.somiphos.ipa@gmail.com (e-mail confidentiel C.E.P.E.O)
- Sous pli fermé anonyme portant la mention :

A n'ouvrir que par la C.O.P.E.O.

A déposé à l'adresse suivante :

**Bureau du chargé de la réception des offres de l'unité /N°TEL : 0770.06.93.23
SOMIPHOS. IPA QUAI SUD PORT ANNABA**

- Chaque offre doit obligatoirement comprendre deux volets distincts dans le même envoi (e-mail ou pli) :
- **Offre technique**
- **Offre financière**

2. Demande de clarification :

Toute demande de clarification doit être adressée au plus tard (10) dix jours avant la date limite de dépôt des offres, par :

Tél : 0783 071 646

E-mail : boussaidkamel5@gmail.com

3. Obligations administratives et documents à fournir :

Les offres doivent impérativement :

- ❖ Mentionné le numéro de la présente demande de prix ;
- ❖ Indiquer les informations fiscales du soumissionnaire :
 - Registre de commerce ;
 - Numéro d'identification fiscale (NIF) ;
 - Relevé d'identité bancaire (RIB) ;
 - Numéro d'imposition ;
 - C20.

4. Condition général de soumission

4.1 Validité des offres :

Durée minimale exigée : **60 jours**, à compter de la **date limite** de la réception des offres.

4.2 Condition de paiement

Paiement à terme différé de quarante jours, après réception conforme et acceptation des services.

4.3 Condition de livraison :

- Tous les prix doivent être exprimés en dinar algérien et inclure tous les frais annexés (Transport, manutention, etc.) ;
- Aucune révision de prix ne sera acceptée après soumission de l'offre ;
- La livraison est obligatoire sur le site des **IPA SOMIPHOS-Annaba** ;
- En cas d'exclusion des frais de transport ou d'impossibilité de livraison sur site, une remise équivalente sera négociée.

4.4 Délai de livraison ou d'exécution :

Le fournisseur doit préciser clairement dans son offre le délai de livraison du produit ou l'exécution du service proposé.

4.6 La garantie :

Le fournisseur doit indiquer la durée exacte de la garantie, couvrant les défauts de fabrication et dysfonctionnement éventuels.

5. Critères d'évaluation des offres :

L'attribution des commandes se fera sur la base d'une évaluation globale prenant en compte les critères suivants :

5.1 Qualité technique :

Il est requis que les matériaux, doivent être accompagnés par des certificats de conformités.

5.2 Disponibilité immédiate :

En cas d'urgence (selon appréciation de la commission), priorité au offres disponibles immédiatement pour éviter tout retard ;

6. Cas d' Exclusion des Offres :

Sont exclues sans examen les offres :

- Incomplètes ou hors délai
- Sans documents administratifs exigés
- Sans délai de livraison ou de garantie précisé
- Non conformes aux spécifications techniques
- Avec prix non fermes
- Présentant un délai incompatible avec les besoins de notre unité.

**LE RESPONSABLE DE LA STRUCTURE
CONTRACTANTE DES MARCHES**

